



Règlements

Souque à la corde sur l'eau

1. L'inscription est gratuite et doit se faire sur le site de Sport-Plus jusqu'au 6 juillet 2022 (voir la procédure d'inscription et de paiement au mashteuiatsh.ca), ou le dimanche 10 juillet 2022 au site Uashassihstsh au Pavillon des arts et des traditions (lieu des compétitions) de 7 h 30 à 8 h 30.
2. Chaque équipe composée de deux personnes doit avoir ses vêtements de flottaison individuels (VFI).
3. Un des participants doit avoir 18 ans et plus.
4. Chaque équipe a la responsabilité de se présenter 10 minutes avant le début de la compétition au site Uashassihstsh (baie des Boivin) pour recevoir les instructions.
5. Le départ de chaque activité s'effectuera à compter de 9 h le dimanche 10 juillet 2022.

L'activité se déroule selon cette séquence :

- 1) Canot 2km, homme, femme et mixte;
 - 2) Canot vitesse 150 mètres, mixte;
 - 3) Souque de la corde – canot des loisirs;
 - 4) ramer avec les mains – canot des loisirs;
6. Deux équipes opposées rament dans le but d'amener le canot adverse au-delà de la bouée prévue à cet effet.
 7. Le départ se fait selon les dispositions énoncées par le responsable.
 8. L'alignement de départ des participants est déterminé par tirage au sort effectué sur le site avant la course.
 9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à participer à la compétition.
 10. Une pige sera effectuée parmi les participants pour la remise des prix.